

Protégeons nos enfants :

En voiture 1-2-3-4



1



2



3



4



Table des matières

Phase 1 : Siège de bébé orienté vers l'arrière de la naissance à environ un an	2
Phase 2 : Siège d'enfant orienté vers l'avant 10 - 18 kg (22 - 40 lb)	4
Phase 3 : Siège d'appoint 18 - 27 kg (40 - 60 lb)	6
Phase 4 : Ceinture de sécurité	8
Autres suggestions	10

Introduction

Chaque année, quelque 10 000 enfants de 12 ans et moins sont blessés, parfois mortellement, dans des accidents de la route au Canada. Des sondages démontrent qu'environ un tiers des enfants qui voyagent dans des véhicules motorisés ne sont pas retenus convenablement.

La seule façon de protéger les enfants lors de collisions de voitures ou d'arrêt soudain, c'est de les retenir convenablement.

Cette brochure vous informe des quatre phases de la sécurité des enfants à bord de véhicules motorisés, en vous donnant des instructions et des suggestions faciles à suivre afin que les déplacements « En voiture » soient vraiment sécuritaires pour les enfants.

Bienvenue dans la



La « Zone des enfants » c'est le siège arrière de votre voiture, l'endroit le plus sécuritaire pour les enfants de 12 ans et moins. En les asseyant en arrière, vous les placez le plus loin possible du point d'impact lors d'une collision frontale et des sacs gonflables à l'avant.

Les statistiques démontrent que dans 25 % des cas, les enfants sont plus en sécurité sur le siège arrière. Si votre voiture n'a pas de siège arrière, consultez le guide de l'automobiliste, appelez votre fabricant ou communiquez avec Transports Canada pour savoir comment voyager avec des enfants de façon sécuritaire.

Rappelez-vous ! Attachez correctement les enfants à chaque déplacement, si court soit-il !

Veillez garder cette brochure dans votre coffre à gants.

Communiquez avec nous pour en savoir davantage sur la vidéocassette d'accompagnement « En voiture 1-2-3-4 »



Phase 1 :

Siège de bébé orienté vers l'arrière

Quand

Utilisez un siège de bébé orienté vers l'arrière de la naissance à environ 1 an.

Jusqu'à ce que votre bébé ait atteint le poids et la taille recommandés par le fabricant, placez-le dans un siège de bébé orienté vers l'arrière. Ces sièges assurent la sécurité des bébé qui pèsent jusqu'à 10 kg (22lb). Si votre bébé dépasse ce poids, placez-le dans un siège de bébé ou d'enfant conçu pour les enfants plus lourds et qui soit tourné vers l'arrière du véhicule.

Pourquoi

La tête des bébés est lourde par rapport au reste de leur corps et les muscles de leur cou ne peuvent la supporter complètement. Un siège de bébé soutient la tête de l'enfant pour la protéger contre un arrêt soudain ou dans les courbes. Les sièges de bébé sont orientés « vers l'arrière » car en cas de collision, le dos du siège absorbera la force de l'impact.



2

Information Transports Canada : 1 800 333-0371

Instructions

Installez bien votre bébé dans son siège, et assurez-vous que les sangles du harnais sont bien serrées.

En utilisant la ceinture de sécurité de la voiture, bouclez le siège orienté vers l'arrière sur la banquette arrière de la voiture, la « Zone des enfants ».

Vérifiez deux fois la ceinture de sécurité pour vous assurer qu'elle est bien installée et bien serrée.

Suggestions



Si votre bébé a besoin d'attention, trouvez un lieu sûr et arrêtez-vous!



Ne roulez jamais en voiture avec un bébé ou un jeune enfant dans vos bras ou sur vos genoux.



Ne placez pas un siège de bébé sur un siège muni d'un sac gonflable car des blessures graves ou mortelles pourraient en résulter si le sac se déployait.



3

www.tc.gc.ca/securiteroutiere

Phase 2 :

Siège d'enfant orienté vers l'avant

Quand

Utilisez un siège d'enfant orienté vers l'avant, de 10 à 18 kg (22 à 40 lb), généralement à partir d'un an à quatre ans et demi.

Certains sièges d'enfant peuvent être utilisés plus longtemps, soit jusqu'à ce que l'enfant pèse 22 kg (40 lb). Suivez les directives mentionnées dans le manuel d'instructions et sur l'étiquette apposée sur le siège.

Pourquoi

Un siège d'enfant orienté vers l'avant qui est bien installé sera sécuritaire et efficace parce qu'il est retenu à trois endroits différents à un système d'attache. Le harnais du siège absorbe le mouvement de l'enfant vers l'avant au moment de l'impact. La base du siège est retenue en place par la ceinture de sécurité de la voiture. Enfin, le dessus du siège d'enfant est solidement attaché à la voiture par la courroie d'ancrage.



4

Information Transports Canada : 1 800 333-0371

Instructions

Installez le siège orienté vers l'avant sur la banquette arrière de la voiture, la « Zone des enfants ». Insérer la ceinture de sécurité derrière le siège en passant celle-ci dans l'ouverture d'un côté à l'autre, de façon à ce qu'elle soit bien serrée.

Trouvez le boulon d'ancrage (sur la tablette derrière le siège, sur le plancher ou sur le châssis de la voiture). Attachez la courroie d'ancrage et assurez-vous qu'elle est bien serrée.

Si votre véhicule ne possède pas de boulon d'ancrage pour la courroie, faites-en installer un, selon les instructions du fabricant de la voiture.

Installez bien votre enfant dans son siège et ajustez la courroie de l'épaule en vous assurant qu'elle est bien serrée.

Suggestions



Utilisez la courroie d'ancrage!



Lisez le manuel d'instructions qui accompagne le siège d'enfant. Gardez-le sous la main de façon à y référer, au fur et à mesure que votre enfant grandira.



Évitez que votre enfant passe trop rapidement du siège d'enfant au siège d'appoint.



5

www.tc.gc.ca/securiteroutiere

Phase 3 : Siège d'appoint

Quand

Utilisez un siège d'appoint pour enfants de 18 à 27 kg (40 à 60 lb), généralement dès l'âge de quatre ans et demi à huit ans.

Les enfants sont prêts à utiliser un siège d'appoint seulement après avoir dépassé le poids et la taille maximum de leur siège d'enfant, mais pas avant! Vérifiez le manuel d'instructions du siège d'appoint pour plus d'information.

Pourquoi

Pour ce groupe d'âge, le siège d'appoint est la façon la plus sécuritaire d'ajuster correctement la ceinture de sécurité de l'enfant. Une ceinture de sécurité mal ajustée risque de causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles lors d'un arrêt soudain ou d'une collision.



Instructions

Placez le siège d'appoint sur le siège arrière du véhicule, la « Zone des enfants ».

En utilisant les ceintures de sécurité de la voiture, assurez-vous que votre enfant est bien attaché avec la ceinture sous-abdominale, ajustée à hauteur des hanches, et la ceinture-baudrier croisée sur la poitrine.

Suggestions

✓ Un siège d'appoint inoccupé doit être retenu en place ou retiré du véhicule pour ne pas devenir un projectile dangereux en cas de collision ou d'arrêt soudain.

✗ Ne placez jamais la ceinture-baudrier derrière l'enfant ou sous son bras! Cette pratique pourrait causer des blessures graves ou mortelles.

✗ Éviter que votre enfant passe trop rapidement du siège d'appoint à la ceinture de sécurité!



Phase 4 :

Ceinture de sécurité

Quand

Utilisez le siège arrière et la ceinture de sécurité du véhicule (idéalement une ceinture-baudrier) à partir du moment où votre enfant pèse plus de 27 kg (60 lb), soit vers l'âge de huit ans.

À cette phase, les enfants sont maintenant prêts à utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Cependant, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière, dans la « Zone des enfants ».

Pourquoi

Les ceintures combinées, sous-abdominales et les ceintures-baudriers, assurent une meilleure protection du haut et du bas du corps lors d'une collision ou d'un arrêt soudain. En faisant asseoir votre enfant à l'arrière, dans la « Zone des enfants », vous l'éloignez le plus possible d'un impact frontal ainsi que des sacs gonflables qui peuvent être dangereux pour les enfants de 12 ans et moins.



Instructions

Faites asseoir votre enfant dans la « Zone des enfants », le siège arrière de la voiture.

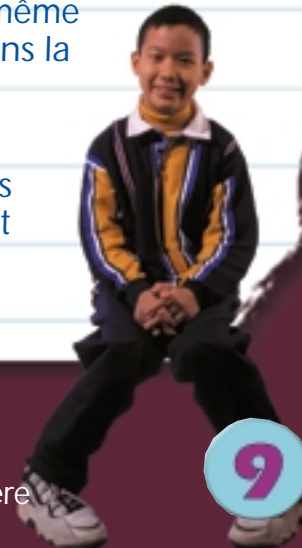
Placez la partie de la ceinture sous-abdominale bien serrée à hauteur des hanches, jamais sur l'estomac. Croisez la ceinture-baudrier sur sa poitrine.

Suggestions

✓ La plupart des fabricants de voiture ont les pièces disponibles pour installer des ceintures-baudriers dans les véhicules qui n'en sont pas dotés. Adressez-vous au fabricant du véhicule.

✓ Donnez le bon exemple! Assurez-vous que vous êtes bien attaché de même que tous les adultes qui sont dans la voiture.

✗ Ne placez jamais la ceinture de sécurité derrière l'enfant ou sous son bras! Cette pratique pourrait causer des blessures graves ou mortelles.



En voiture :

Autres suggestions

Règlements de sécurité

Tous les sièges de bébés, d'enfants et sièges d'appoint vendus au Canada, peu importe leur prix, doivent être conformes aux règlements de sécurité de Transports Canada. Ces règlements font en sorte que vos enfants sont protégés lors d'un arrêt soudain ou d'une collision. Ces règlements exigent aussi des matériaux sécuritaires, des manuels d'instructions et la marque nationale de sécurité apparaissant sur le siège comme l'illustration qui suit :



Défauts ayant trait à la sécurité

S'il y a un problème ou un défaut ayant trait à la sécurité concernant votre siège de bébé, d'enfant ou votre siège d'appoint, communiquez avec Transports Canada et remplissez un « Formulaire de plaintes relatives aux systèmes de retenue pour enfant ». Transports Canada examine les plaintes reçues sur ces formulaires.

Aide-mémoire lors de l'achat d'un siège

- Le siège est-il muni de la Marque nationale de sécurité? (voir page 10)
- Y a-t-il un manuel d'instructions?
- Le siège convient-il à la taille et au poids de votre enfant?
- La date d'expiration sur le siège correspond-elle aux besoins de votre enfant?
- Le siège peut-il être installé correctement dans votre voiture?
- Le harnais et les courroies d'ancrage sont-ils faciles à ajuster?

N'oubliez pas de remplir la carte d'enregistrement fournie avec votre siège afin que le fabricant puisse communiquer avec vous en cas de rappel.

Sièges d'auto d'occasion

MISE EN GARDE : Acheter un siège d'occasion peut être hasardeux! Les sièges d'occasion ont souvent pas les pièces nécessaires ou les instructions requises. De plus, il est difficile de savoir s'il y a eu un rappel sur un siège d'occasion.

N'utilisez jamais un siège de plus de 10 ans, car les matériaux se détériorent avec le temps. N'achetez ou ne réutilisez jamais un siège qui a été dans une collision.



En voiture : Autres suggestions

Attaches intégrées

De nouveaux véhicules sur le marché sont actuellement munis d'un système de retenue intégré qui fixe la base des sièges de bébé et d'enfant. De plus, de nouveaux sièges de bébé et d'enfant sont fabriqués afin d'être compatibles avec ce système de retenue intégré.

Le nouveau siège de bébé et d'enfant peut également être utilisé avec les ceintures de sécurité de véhicules qui n'ont pas le système de retenue intégré.

Si vous avez un siège de bébé ou d'enfant qui requiert une ceinture de sécurité, vous pourrez vous en servir dans une voiture équipée du nouveau système de retenue. Pour obtenir d'autres renseignements, communiquez avec le fabricant du véhicule, du siège de bébé ou d'enfant, ou Transports Canada.

La courroie d'ancrage placée à la partie supérieure du siège doit être utilisée sur les sièges orientés vers l'avant, même si la base est bien attachée par le nouveau système de retenue ou par la ceinture du véhicule.

Sièges d'enfant intégrés

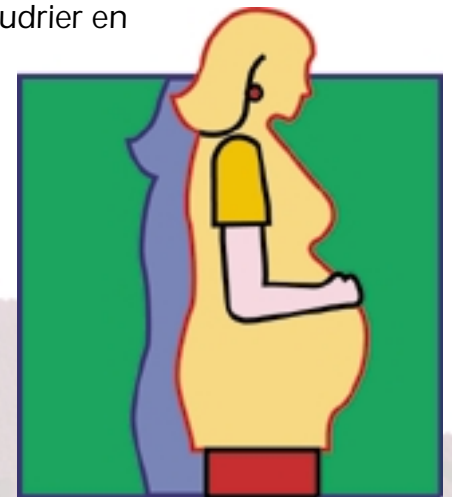
Si vous achetez un véhicule qui a un siège d'enfant intégré, consultez votre guide d'utilisation pour les limites d'âge et de poids.

Les ceintures de sécurité et les sièges d'enfant

Certains véhicules requièrent l'usage d'une attache spéciale avec la ceinture de sécurité afin de bien garder le siège de bébé ou d'enfant solidement en place. D'autres véhicules ont des options spéciales afin de simplifier l'installation d'un siège de bébé ou d'enfant. Consultez votre guide de l'automobiliste pour plus de renseignements.

Protégeons l'enfant à naître

Lors d'une collision, la meilleure façon de protéger un enfant qui va naître, est d'en protéger la mère. Les femmes enceintes devraient toujours porter la ceinture sous-abdominale et la ceinture-baudrier en voiture. La ceinture sous-abdominale devrait être portée basse sur le bassin et non contre l'estomac. Elle devrait être assez serrée sans être inconfortable. Portée correctement, la ceinture de sécurité ne pourra nuire au bébé.



ISBN 0-662-84359-2
N° de catalogue T46-27/2000F
© Travaux publics et Services gouvernementaux, 2000